

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Retrouver le chemin d'une politique responsable

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 25.01.01

Paris, 13 janvier 2025

Contacts presse

Jean-Côme Delerue 01 47 63 31 31 06 77 64 40 78 jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky 01 47 63 31 31 06 73 19 57 64 pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

La France a rendez-vous avec son avenir lors de la déclaration de politique générale que doit prononcer le Premier ministre ce 14 janvier, et l'U2P veut espérer que les grands axes d'une politique responsable seront tracés.

Pour cela, il conviendra d'arrêter de laisser filer la dette et les déficits et d'établir un plan de redressement des comptes publics. Alors que la discipline budgétaire devrait être la boussole de tout gouvernement, le pays s'est laissé aller à des décennies de négligences dont le prix est payé par chaque Français aujourd'hui à travers des baisses de pouvoir d'achat et la remise en cause de l'efficience et de la qualité des services publics.

Dans cette situation, il serait totalement irresponsable de commencer par détricoter la réforme des retraites de 2023 qui n'est certes pas parfaite mais qui a le mérite de nous éloigner d'une faillite du régime d'assurance retraite au détriment des générations à venir.

En outre, l'U2P a accompagné cette réforme parce qu'elle évitait à la fois une hausse des cotisations sur les revenus du travail (salaires et revenus des indépendants) alors que la France détient déjà un record de prélèvements sociaux, et une baisse du niveau des pensions des retraités. De même, elle contribue à limiter l'usure professionnelle, à mieux prendre en compte les carrières longues (départ avant 64 ans) et à améliorer les pensions minimales (80% du SMIC) des salariés et des travailleurs indépendants qui ont eu une carrière complète.

Ainsi, l'U2P appelle à, ni geler, ni suspendre la réforme, tout en proposant d'engager des discussions sur les voies et moyens d'améliorer ses contours sans dégrader les équilibres budgétaires.

En parallèle, l'U2P défend la nécessité de réinventer le mode de financement de la protection sociale afin de réduire le coût du travail qui bride la croissance et l'emploi et qui rogne le pouvoir d'achat des Français, qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants.